

PRO TISSU & PLASTIQUE**Distributeur responsable**

ROUEIL SARL
MONTBRAULT
53170 ARQUENAY - FRANCE France
Tel: +33(0)2.43984207 Fax:+33(0)2.43986108
En cas d'urgence :

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Identification du produit : Liquide.
Nom commercial : PRO TISSU & PLASTIQUE
Type de produit : Produit de nettoyage.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Usage**

Catégorie de secteur d'utilisation : SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations* sur sites industriels
SU22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Catégorie d'article : Non applicable.

Catégorie de produit chimique : PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris pro-duits à base de solvants)

Catégorie de processus : PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

Catégorie de rejet dans l'environnement : ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**1.4. Numéro d'appel d'urgence****SECTION 2 Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

Dangers pour la santé : Lésions oculaires graves - Catégorie 1 - Danger - (CLP : Eye Dam. 1) - H318

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

Règlement d'Étiquetage CE 1272/2008 (CLP)

Pictogramme(s) de danger



Code pictogramme(s) de danger : SGH05
Mention d'avertissement : Danger
Mention de danger : H318 - Provoque des lésions oculaires graves.

• Pictogrammes (Mentions de mise en garde)





PRO TISSU & PLASTIQUE

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

Conseils de prudence

- **Prévention** : P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage.
- **Intervention** : P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

2.3. Autres dangers

Autres dangers : Aucunes dans des conditions normales.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Substance / Préparation : Préparation.

3.1./3.2. Substance / Préparation

Composition : Règlement (CE) N°. 648/2004 du 31 mars 2004 relatif aux détergents:
< 5% : - Tensioactifs non ioniques - EDTA
Parfums

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro index	REACH	Classification
Sel tétrasodium d'acide Ethylènediamine tétraacétique	: Entre 1 et 10 %	64-02-8	200-573-9	-----	01-2119486762-27	Xn; R22 Xi; R36 ----- Acute Tox. 4 (Oral);H302 Eye Dam. 1;H318 Acute Tox. 4 (Inhalation);H332
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	: Entre 1 et 10 %	112-34-5	203-961-6	603-096-00-8	01-2119475104-44	Xi; R36 ----- Eye Irrit. 2;H319
Alcool de graisse, éthoxylée	: Entre 1 et 10 %	68439-50-9	POLYMER	-----	POLYMER	Xn; R22 Xi; R41 ----- Eye Dam. 1;H318 Acute Tox. 4 (Oral);H302
Parfum, mélange	: Entre 0,01 et 1 %	-----	-----	-----	----	R10 Xn; R65 Xi; R38 R43 N; R50-53 ----- Asp. Tox. 1;H304 Flam. Liq. 3;H226 Skin Irrit. 2;H315 Skin Sens. 1;H317 Aquatic Acute 1;H400 Aquatic Chronic 1;H410
Parfum, mélange	: Entre 0,01 et 1 %	-----	-----	-----	----	R43 N; R51-53 ----- Skin Sens. 1;H317 Aquatic Chronic 2;H411

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers secours** : Prévoir un traitement de premier secours immédiatement disponible.
- **Inhalation** : Amener la victime à l'air libre. Mettre la victime au repos. En cas de malaise consulter un médecin.
- **Contact avec la peau** : Enlever vêtements et chaussures contaminés. Laver la peau avec de l'eau savonneuse. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
- **Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- **Ingestion** : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.

**PRO TISSU & PLASTIQUE**

-

SECTION 4 Premiers secours (suite)**Symptômes liés à l'utilisation**

- **Inhalation** : L'inhalation de vapeurs peut irriter les voies respiratoires.
- **Contact avec la peau** : Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation.
- **Contact avec les yeux** : Irritant au contact direct avec les yeux.
- **Ingestion** : L'ingestion de ce produit peut présenter un danger pour la santé.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Non applicable.

Aucune donnée disponible.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction** : Tous les agents d'extinction sont utilisables.**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Aucune donnée disponible.

5.3. Conseils aux pompiers

- Classe d'inflammabilité** : Non combustible.
- Protection contre l'incendie** : Porter un équipement de protection adéquat.
- Procédures spéciales** : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
- Incendies avoisinants** : Refroidir les surfaces exposées par pulvérisation d'eau.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Précautions individuelles** : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement****Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Méthodes de nettoyage** : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Rincer/diluer le résidu à l'eau.**6.4. Référence à d'autres sections**

Voir Rubrique 8.

SECTION 7 Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Manipulation** : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.**Mesures techniques de protection** : Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise.
Général : Eviter toute exposition inutile.**7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités****Stockage** : Ne pas conserver dans un métal sensible à la corrosion. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.

**PRO TISSU & PLASTIQUE**

-

SECTION 7 Manipulation et stockage (suite)**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Non applicable.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Protection individuelle**

- **Protection respiratoire** : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.
 - **Protection des mains** : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.(EN 374) Utilisez des gants en Néoprène ou en caoutchouc.
 - **Protection de la peau** : Si le contact avec la peau ou une contamination des vêtements est possible, porter des vêtements de protection. (EN 369)
 - **Protection des yeux** : Une protection oculaire ne s'impose que s'il y a un risque d'éclaboussures ou de projections de liquide.
 - **Ingestion** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Hygiène industrielle** : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de vapeurs.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****9.1.a. Aspect**

- Etat physique à 20 °C** : Liquide.
Couleur : Jaune.

9.1.b. Odeur

- Odeur** : Agrumes.

9.1.c. Seuil olfactif

Aucune donnée disponible.

9.1.d. pH

- pH** : ± 10

9.1.e. Point de fusion / Point de congélation

Aucune donnée disponible.

9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition

Aucune donnée disponible.

9.1.g. Point d'éclair

Non applicable.

9.1.h. Taux d'évaporation

Aucune donnée disponible.

9.1.i. Inflammabilité

Aucune donnée disponible.

9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)

Aucune donnée disponible.



PRO TISSU & PLASTIQUE

-

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

9.1.k. Pression de vapeur

Aucune donnée disponible.

9.1.l. Densité de vapeur

Aucune donnée disponible.

9.1.m. Densité relative

Densité : 1.06

9.1.n. Solubilité

Solubilité dans l'eau [vol/vol] : Complète.

9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau

Aucune donnée disponible.

9.1.p. Température d'auto-inflammabilité

Aucune donnée disponible.

9.1.q. Température de décomposition

Aucune donnée disponible.

9.1.r. Viscosité

Aucune donnée disponible.

9.1.s. Propriétés explosives

Aucune donnée disponible.

9.1.t. Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Aucune donnée disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Aucun(es) dans des conditions normales.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Aucun(es) dans des conditions normales.

Propriétés dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.



PRO TISSU & PLASTIQUE

-

SECTION 11 Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Informations toxicologiques	: Aucune donnée disponible.
Toxicité aiguë	: Aucune donnée disponible.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Aucune donnée disponible.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Aucune donnée disponible.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Aucune donnée disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Aucune donnée disponible.
Cancérogénicité	: Aucune donnée disponible.
Toxicité pour la reproduction	: Aucune donnée disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	: Non applicable.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	: Non applicable.
Danger par aspiration	: Non applicable.

SECTION 12 Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Aucune donnée disponible.

Information relative aux effets écologiques : Aucune donnée disponible.**12.2. Persistance et dégradabilité**

Persistance - dégradabilité : Biodégradable.
Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Biodégradation [%] : >90% (OECD)**AOX** : 0**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune donnée disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**



PRO TISSU & PLASTIQUE

-

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination (suite)

Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Généralités : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14 Informations relatives au transport

Information générale : Non classifié.

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'ASSURER QUE TOUTES LES REGLEMENTATIONS NATIONALES OU LOCALES SOIENT RESPECTEES.

Autres : Aucun(e).

EEC Composition des détergents : Parfums
< 5% : - Tensioactifs non ioniques - EDTA

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

SECTION 16 Autres informations

Texte des Phrases R du § 3 : R10 : Inflammable.
R22 : Nocif en cas d'ingestion.
R36 : Irritant pour les yeux.
R38 : Irritant pour la peau.
R41 : Risque de lésions oculaires graves.
R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Liste des phrases H pertinentes (Section 3) : H226 - Liquide et vapeurs inflammables.
H302 - Nocif en cas d'ingestion.
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 - Provoque une irritation cutanée.
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 - Provoque des lésions oculaires graves.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 - Nocif par inhalation.
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Révision : 6
Date d'impression : 10 / 6 / 2014
Autres données : Révision - Voir : *

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 453/2010 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans ce dossier proviennent de sources que nous



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 8

Edition révisée n° : 6

Date : 3 / 10 / 2012

Remplace la fiche : 15 / 2 / 2011

PRO TISSU & PLASTIQUE

-

considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Ce dossier a été rédigé et doit être utilisé uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document